KÉNO


KÉNO
DEVENIR PLUS GRAND QUE NATURE


KÉNO
DEVENIR PLUS GRAND QUE NATURE







QUI SOMMES NOUS

Organisme sans but lucratif

•

Camp de vacances
Camp de jour

•

Fondation du Camp de jour Kéno en 1994

•

CAMPS MUNICIPAUX
Mandats donnés par les villes pour faire la gestion de leur terrain de jeux .

MISSION DE KÉNO

Offrir une expérience inoubliable
de vacances estivales qui dépasse les attentes
des enfants et des parents tout en favorisant
l'enchantement du personnel.

TA MISSION

RENDRE L'EXPÉRIENCE DES JEUNES INOUBLIABLE!

Le rôle du personnel d'animation ne s'agit pas seulement de « surveiller » les enfants. On s'attend des membres du personnel qu'ils surprennent les jeunes par des activités et des événements originaux, drôles, colorés et tout droit sortis de l'imaginaire en assurant la sécurité de chacun en tout temps!



ÉQUIPE KÉNO 2026 - SUR LES SITES

Adjointes et direction

Responsables de site

Animateur.trices
Accompagnateur.trices
Aide-animateur.trices

Un été à Kéno

Première rencontre du personnel	Pré-camp de l'animation	Début des camps	Fin des camps
27 mai	20-25-26 juin	29/30 juin*	14 août**

7 semaines complètes du lundi au vendredi

*29 juin pour les camps de la ville de St-Augustin / 30 juin pour les camps de la ville de Québec
**Une 8e semaine de camp sera offerte du 18 au 22 août - Informations à venir

Contrat de travail



Salaire
Normes du travail

Salaire

L’étudiante ou l’étudiant qui travaille dans une colonie de vacances ou dans un organisme à but non lucratif et à vocation sociale ou communautaire, comme un camp de jour, est exclu de la norme sur le salaire minimum.

Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires, soit celles travaillées après la semaine normale de travail (40 heures), doivent être payées à temps simple et non à temps et demi pour l’étudiante ou l’étudiant travaillant dans une colonie de vacances ou dans un organisme à but non lucratif et à vocation sociale ou communautaire.

Source : Les normes du travail

Contrat de travail
Salaire

Salaire hebdomadaire

Déductions obligatoires

- Impôt – choix personnel à faire dans le questionnaire Google
- RRQ – tout le monde à partir de 18 ans
- RQAP & ass. Salariale – tout le monde

Période de formation

- Mode de rémunération (forfaitaire)

Responsabilité de l'employé.e d'aller valider son horaire de travail dans Evolia

La paie ne peut être produite si le dossier employé est incomplet

Contrat de travail
Engagements de l'employé.e

- L’employé.e doit compléter son dossier
- Fournir une preuve d’absence d’antécédents judiciaires secteur vulnérable
- L’employé.e doit être apte à travailler (santé physique et mentale)
- Se présenter aux rencontres (formations, etc.) stipulées au contrat
- Se présenter aux formations requises pour exercer son poste
- Respecter les procédures et politiques de Kéno
  - Code d’éthique
  - Code vestimentaire
  - Réseaux sociaux
  - Prévention et intervention en matière de harcèlement, violence et abus sexuels

Contrat de travail
Engagements de Kéno

- Fournir la tenue de travail obligatoire (t-shirt).
- Fournir le matériel de protection individuelle nécessaire (lorsque requis)
- Être disponible et ouvert face aux commentaires et suggestions de ses employé.es.
- Permettre à son personnel de vivre une expérience de travail enrichissante.

À FAIRE POUR COMPLÉTER TON DOSSIER

Compléter toutes les étapes mentionnées sur la page de référence des employé.es



Valider et compléter ton dossier Folks



S'assurer que ton contrat est signé



S'assurer que ton document d'antécédents judiciaires est remis